



ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

1- RAPPORT DE PRESENTATION

2- PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES

3- REGLEMENT ECRIT

REGLEMENTS GRAPHIQUES

(Plans Nord, Sud et Centre)

4- ANNEXES

5- ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

« Certifié conforme par le Maire et annexé à la présente délibération approuvant le PLU en date du 10 décembre 2019. »

Le Maire,
M. Jean-Jacques GRANDCOLLOT





4 - ANNEXES

LISTE ET PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

ANNEXES SANITAIRES

Assainissement

Eau potable

Eaux pluviales

Ordures ménagères

Défense incendie

PLAN ANNEXE N°4

Droit de préemption urbain

Droit de préemption urbain renforcé

Droit de préemption urbain commercial

Risque lié au plomb

« Certifié conforme par le Maire et annexé à la présente délibération approuvant le PLU en date du 10 décembre 2019. »

Le Maire,
M. Jean-Jacques GRANDCOLLOT



PLANS DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS ET INONDATION

CAHIER DES CHARGES POUR LE HAMEAU DE VALLON

SAMOËNS